



*Monsieur le Bâtonnier Guy DANET
nous a quittés le 20 octobre 2004*

La mémoire de Guy Danet a déjà été évoquée à l'église ; elle le sera plus complètement à l'occasion des assemblées du Barreau ou des groupements qu'il a présidés.

Pour l'instant, il convient de se borner à l'action qu'il a menée comme Président de l'Unca au cours des années 1989 et 1990.

Sa culture et sa formation l'ont poussé dans toutes ses activités à rechercher la rigueur dans tous les exercices professionnels.

En conséquence, son premier souci a été de mettre en place une véritable surveillance sur les sous-comptes de chacun des avocats utilisant la Carpa, de façon à déceler d'éventuelles

irrégularités pouvant révéler des détournements.

Il a ainsi instauré les règles du « contrôle du Bâtonnier » et veillé à son effective mise en œuvre.

Soucieux de faciliter l'exercice professionnel de chacun de ses confrères et alléger leur travail matériel, il a œuvré pour le développement des services que les Carpa peuvent dispenser.

Considérant l'importance des sommes détenues légalement par les Carpa et figurant au « solde constant », malgré la multiplicité des dépôts, il a renforcé le rôle de l'Unca comme gestionnaire financier et conseiller des Carpa pour la maintenance de leurs dépôts.

A cette fin, il fit décider la création d'un logiciel de gestion des managements de fonds avec un contrôle a priori par l'édition de lettres chèques par les Carpa, logiciel qui équipe encore 150 barreaux.

Sensible au fait que les Carpa des barreaux les moins importants connaissaient des difficultés de gestion compte tenu de leurs charges incompressibles et de la faiblesse de leurs dépôts, il a évoqué la nécessité de regrouper les plus petites Carpa, regroupement qui est devenu réalité pour la première fois en 1998, exemple qui se multiplie à la satisfaction des intéressés.

Plus que jamais réaliste et pragmatique, le Bâtonnier Guy Danet a été soucieux d'assurer la permanence de l'association. Il a œuvré pour que soit alors initiée l'acquisition du 2ème étage du 169 rue de Rennes, toujours occupé 14 ans plus tard, et la création d'une Sci propriétaire.

Enfin, soucieux de décentralisation pour assurer une meilleure communication pour les méthodes de gestion, il a renforcé l'organisation des délégations régionales et des réunions décentralisées spécifiquement réservées aux délégués régionaux.

Il a donc été ainsi un Président actif qui a concouru à l'essor de l'Unca et au développement de son rôle de coordinateur de la gestion des Carpa pour leur rôle irremplaçable dans le contrôle du maniement des fonds déposés par les clients.

Bernard du Granrut
Président d'Honneur de l'Unca
Décembre 2004